

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010470 – AMR 41/029/01AU 180/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MEXIQUE **CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS** **Gerardo Cabrera González (h) les membres de l'Organización de Campesinos Ecologistas de la Sierra de Petatlán y Coyuca de Catalán (OCESP, Organisation des paysans écologistes de la Sierra de Petatlán et de Coyuca de Catalán)**

Londres, le 20 juillet 2001

Gerardo Cabrera González a été appréhendé par l'armée mexicaine. Amnesty International craint qu'il ne soit soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

Le 14 juillet, des membres du 19^e bataillon d'infanterie sont arrivés dans la communauté de Banco Nuevo, située dans la municipalité de Petatlán, dans l'État de Guerrero. Ils ont arrêté Gerardo Cabrera González et l'ont conduit à la caserne de Petatlán. D'après les informations recueillies, il a été transféré à la prison civile d'Acapulco et inculpé de détention illégale d'armes. Gerardo Cabrera González est membre de l'Organización de Campesinos Ecologistas de la Sierra de Petatlán y Coyuca de Catalán (OCESP, Organisation des paysans écologistes de la Sierra de Petatlán et de Coyuca de Catalán), qui mène campagne pour que cessent les opérations d'exploitation du bois qui menacent les forêts de l'État de Guerrero. Ces dernières années, d'autres membres et sympathisants de l'OCESP ont été arbitrairement arrêtés et soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Certains ont été menacés de mort et l'un d'eux a « disparu ».

En 1999, deux membres de l'OCESP, Rodolfo Montiel et Teodoro Cabrera ont été arbitrairement appréhendés par les forces armées dans l'État de Guerrero, et contraints sous la torture à « avouer » s'être rendus coupables d'infractions forgées de toutes pièces, notamment de détention illégale d'armes à feu (voir l'EXTRA 52/00, AMR 41/025/00 du 30 mai 2000, et ses mises à jour). Amnesty International pense qu'ils ont été pris pour cibles par les autorités au seul motif de leurs activités pacifiques contre l'exploitation forestière. L'organisation a adopté les deux hommes comme prisonniers d'opinion et continue à demander leur libération immédiate et inconditionnelle. Les autorités judiciaires n'ont jamais mené d'enquête digne de ce nom sur les allégations de torture formulées par ces deux hommes, et les « aveux » extorqués sous la torture sont toujours retenus à titre de preuve par les tribunaux.

INFORMATIONS GENERALES

La violence politique constitue un phénomène endémique dans l'État de Guerrero. L'armée maintient une forte présence dans de nombreuses parties de cet État, officiellement pour combattre les groupes armés d'opposition et lutter contre le trafic de stupéfiants. Cette présence militaire, conjuguée à celle de mouvements de guérilla, a contribué à créer la grave situation des droits humains que connaît l'État de Guerrero. Depuis des années, Amnesty International ne cesse de recueillir des informations faisant état de violations des droits fondamentaux commises par les forces armées.

L'OCESP a été fondée en 1998 pour mener campagne contre ce que de nombreuses communautés considéraient comme une exploitation excessive des forêts locales. Selon l'OCESP, cette exploitation, qui se poursuit à l'heure actuelle, bénéficie à des dirigeants politiques locaux, qui sont protégés par l'armée et des groupes paramilitaires opérant dans la région.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Gerardo Cabrera González, qui a été appréhendé par l'armée mexicaine le 14 juillet dans la municipalité de Petatlán, située dans l'État de Guerrero ;
- exhortez les autorités à garantir sa protection et à veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- appelez les autorités à lui permettre de recevoir des soins médicaux, de consulter un avocat et d'entrer en contact avec les membres de sa famille ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que toute procédure judiciaire engagée à l'encontre de cet homme soit conforme aux normes internationales d'équité.

APPELS À :

Président de la République :

Lic. Vicente Fox Quesada
Presidente de los Estados Unidos Mexicanos
Residencia Oficial de "Los Pinos"
Col. San Miguel Chapultepec

Procureur général de la République : General Rafael

Marcial Macedo de la Concha
Procurador General de la República
Procuraduría General de la República
Reforma Norte esq. Violeta 75

México D.F., C.P. 11850

Mexique

Télégrammes : Presidente, México D.F., Mexique

Fax : + 52 5542 76 62

Formule d'appel : *Señor Presidente*, / Monsieur le Président
de la République,

Gouverneur de l'État de Guerrero :

Lic. René Juárez Cisneros

Gobernador del Estado de Guerrero

Palacio de Gobierno, segundo piso

Plaza Central, Primer Congreso de Anahuac

Colonia Centro, Chilpancingo 39000

Guerrero, Mexique

Télégrammes : Gobernador del Estado de Guerrero, Guerrero, Mexique

Fax : + 52 747 2 3125 / 747 10334

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Derechos Humanos "Miguel Agustín Pro-Juárez"

Serapio Rendón 57-B, Col. San Rafael

México D.F., CP 06470

Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 31 AOÛT 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT
ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

Col. Guerrero, Delegación Cuauhtémoc

México D.F., C.P. 06300

Mexique

Télégrammes : Procurador General, México D.F., Mexique

Fax : + 52 5 346 2776 / 346 0904

Formule d'appel : *Señor Procurador General*, /
Monsieur le Procureur général,

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010470 – AMR 41/029/01AU 180/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MEXIQUE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Gerardo Cabrera González (h) les membres de l'*Organización de Campesinos Ecologistas de la Sierra de Petatlán y Coyuca de Catalán* (OCESP, Organisation des paysans écologistes de la Sierra de Petatlán et de Coyuca de Catalán)

Londres, le 24 juillet 2001

Vous pouvez désormais envoyer vos appels par courrier électronique au procureur général de la République et au président de la République, aux adresses suivantes :

Procureur général de la République :

ofproc@pgr.gov.mx

Président de la République :

radio@presidencia.gob.mx

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org